



CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

PREAMBULE

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Ce règlement renforce les droits des citoyens et leur donne plus de contrôle sur l'utilisation de leurs données personnelles. Concrètement cela signifie que vous aurez désormais plus de visibilité sur l'utilisation de vos données personnelles.

Au sein de notre structure, nous faisons de la maîtrise de vos données et du respect de votre vie privée une question centrale qui s'inscrit dans nos valeurs de confiance et de transparence.

la présente charte vous permet de comprendre quelles données nous recueillons, pourquoi nous les recueillons, ce que nous en faisons, comment nous les protégeons, mais aussi vos droits individuels.

INTRODUCTION

Pourquoi une charte des données personnelles ?

Cette **Charte de Protection des Données Personnelles** a pour objectif de vous informer de l'ensemble des traitements liés à l'utilisation de vos Données Personnelles dans le cadre du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données 2016/679 et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée.

Nous avons souhaité simplifier cette charte au maximum afin de vous apporter une information claire et transparente sur la façon dont vos données personnelles sont collectées, traitées et utilisées.

Une donnée personnelle c'est :

Toute Information qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique : nom, adresse postale ou électronique, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, adresse IP sont par exemple des données personnelles.

1. Qui est le responsable de la collecte et du traitement des données ?

Le responsable de la collecte et du traitement des données est la personne ou l'organisme qui fixe les objectifs et les modalités de collecte et de traitement de vos données personnelles et qui tient un registre des données personnelles. Il s'agit en règle générale du dirigeant d'entreprise, du responsable de service ou du prestataire selon les informations indiquées sur le tableau de suivi des traitements (cf matrice RGPD – Onglet Traitement des données).

2. Pourquoi nous collectons des données personnelles ?

Les finalités pour lesquelles nous collectons des données personnelles sont principalement les suivantes :

- Gestion commerciale

- Gestion comptable
- Gestion du personnel
- Recrutement
- Marketing, communication

3. Quelles données personnelles nous collectons ?

Conformément au règlement européen sur la protection des données du personnel – RGPD, nous nous engageons à respecter le principe de minimisation et collecter uniquement les données personnelles utiles.

Les données que nous collectons sont listées ci-après et reprises dans notre registre de traitement des données personnelles :

- Gestion commerciale : nom et prénom du dirigeant, numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail,...
- Gestion des accès informatiques : identifiants, mots de passe,
- Gestion du personnel : Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, n° de SS, nationalité, sexe, emploi, date d'entrée/sortie, adresse, adresse mail, numéro de téléphone, photo, matricule interne,...
- Recrutement : Nom, prénom, adresse, adresse mail, numéro téléphone, CV,...
- Marketing, communication : Nom, prénom, adresse, adresse mail, numéro téléphone,...

4. Quelles utilisations faisons-nous de vos données personnelles ?

De manière générale, vous serez informés des traitements que le responsable de traitement envisage de faire avec vos données personnelles.

Les données personnelles collectées sont exclusivement destinées au responsable de traitement et ses sous-traitants, dans le cadre de l'exécution de prestations de services liées à la même finalité que celle nécessitée par la collecte.

Ces données ne feront l'objet de communications extérieures éventuelles autres que celles prévues ci-dessus que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou à la demande d'une administration ou d'une autorité judiciaire, pour répondre à des exigences de sécurité nationale, lutte contre la fraude ou d'application de la loi.

5. Quelle est la durée de conservation des données ?

Les données personnelles sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Les données collectées vous concernant seront conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités décrites précédemment, à savoir 3 ans à compter de la date de fin des relations commerciales, c'est-à-dire, la date de dernier contact émanant du Client.

Les données personnelles qui vous concernent peuvent également être conservées plus longtemps au titre d'obligations légales spécifiques ou au regard des délais de prescription légale applicables, à titre d'exemples :

- 3 ans pour les données d'identification des clients (nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone...);
- 6 ans pour les documents fiscaux ;
- 5 ans pour les données relatives à la gestion de la paie ;
- 1 an pour des éléments de vidéosurveillance ;
- 10 ans pour les pièces comptables ;
- 2 ans pour les CV ;
- le cas échéant, toute la durée des contentieux et jusqu'à épuisement des voies de recours.

6. Comment accéder à vos données et les rectifier ?

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, celui-ci peut être directement exercé par courrier recommandé ou remis en main propre, accompagné d'une copie de votre carte d'identité adressé au responsable du traitement des données personnelles.

Vous pouvez aussi faire votre demande par courrier électronique accompagné d'une copie d'une pièce d'identité.

7. Comment supprimer vos données ?

Conformément au règlement européen n°2016/679 dit Règlement Général de Protection des Données et les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite «Loi Informatique et Libertés», la personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque l'un des motifs suivants s'applique:

a) les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière;

b) la personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement;

c) la personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement, ou la personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 2;

d) les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite;

e) les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le responsable du traitement est soumis;

f) les données à caractère personnel ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information visée à l'article 8, paragraphe 1.